LOISIRS

à dieuze à partir de mercredi

La patinoire de retour pour les vacances d'hiver

À partir de demain mercredi et jusqu'à la fin des vacances de février, la patinoire sera installée sur la place du Marché de Dieuze. Une initiative de l'association des commerçants qui animera aussi carnaval et la Saint-Valentin.

L'hiver 2015-2016 connaîtra finalement quelques glissades sur la place du Marché de Dieuze. Annoncée en novembre dernier par l'Acad (Association des commerçants et artisans dieuzois), la patinoire artificielle acquise par l'association en 2013, mais en place dès l'hiver 2012, sera mise en place. Cette fois, le président Johan Guibert et son comité ont décidé de proposer l'installation, non au cours du marché de Noël (cette année organisé par l'Office du tourisme) mais pour les vacances de février. Pendant les fêtes de fin d'année, c'est une voiture qu'ils ont fait gagner lors d'une tombola.

À compter du 3 février et jusqu'au 24 février, la piste glissante animera le centre-ville, tous les jours de 16 h à 19 h et de 13 h 30 à 19 h les mercredis, les week-ends et durant la période des vacances scolaires. Son tarif d'accession est de 3 € la demi-heure, mais comme chaque année, des tickets seront disponibles dans les commerces adhérents de l'Acad. Tous les ans, ce sont des milliers de personnes qui se pressent sur la place principale de Dieuze pour patiner.

La patinoire, habituellement en place à Noël, animera cette année les vacances d'hiver en février. Photo archives DR.

Carnaval et Saint-Valentin

L'inauguration de la patinoire est prévue mercredi 3 février. Les commerçants dieuzois, par cette opération, permettront aux jeunes de la commune de passer des vacances d'hiver de glisse, tout en continuant à animer commercialement la ville de Dieuze.

Une nocturne carnavalesque ouvert à tous sera par ailleurs proposée le jour de Mardi gras, soit le 9 février, à partir de 19 h. Un concours des plus beaux déguisements sera alors organisé avec de nombreux lots à gagner. Tout au long de la soirée, il y aura une possibilité de restauration.

Enfin, du 8 au 14 février, l'Acad organise aussi un jeu à l'occasion de la Saint-Valentin : des tickets seront à remplir chez les commerçants participants. Un tirage au sort parmi les joueurs donnera lieu au gain d'un bijou d'une valeur de 500 €.